

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

Protocole
Sous-Direction de la Logistique,
de l'Interprétation et de la Traduction

Département de la Traduction

57, boulevard des Invalides
75700 Paris

☎ : (33-1) 53.69.32.72

Fax : (33-1) 53.69.36.87

Mél : traduction.pro-lit-tr@diplomatie.gouv.fr

Traducteur : Jean-Louis Chavarot



Paris, le 26 octobre 2010

N° 10-2387

(traduit du russe)

**Pour le vingtième anniversaire de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe :
message aux organisateurs et aux participants**

J'apprécie hautement et je salue l'initiative prise par la France et le Kazakhstan de célébrer solennellement le vingtième anniversaire de l'événement d'une extrême importance dans l'histoire de notre continent qu'a été l'adoption de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe. Votre invitation vaut à mes yeux reconnaissance du rôle d'initiateur que les dirigeants soviétiques avaient joué dans les préparatifs du Sommet de Paris et l'élaboration de la Charte. N'étant pas en mesure de participer personnellement à cette cérémonie, je tiens à saisir cette occasion pour vous faire part des considérations que m'inspire cet anniversaire.

La réunion au sommet paneuropéenne de Paris avait été le résultat des efforts conjoints menés par les responsables politiques de l'Est et de l'Ouest dans le but de mettre fin à la guerre froide et de surmonter la division de l'Europe ; ce fut une avancée décisive pour libérer l'Europe de l'héritage d'un passé qui avait été alourdi au XX^e siècle par deux guerres mondiales et par une longue période de confrontation.

Ce Sommet tenu à Paris en 1990 a été à bien des égards unique en son genre. Les accords qui y ont été conclus ne résultaient pas d'une guerre comme en 1815 lors du Congrès de Vienne, en 1919 à Versailles ou en 1945 à Potsdam, mais d'un processus pacifique dans lequel il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus.

Pour la première fois, les représentants de l'Europe toute entière ont constaté unanimement la communauté d'intérêts et de destin des peuples d'Europe. Pour la première fois, « l'Ouest » et « l'Est » étaient appréhendés non comme des synonymes de confrontation idéologique et militaire mais simplement comme des notions géographiques. Pour la première fois, les chefs d'État européens ont déclaré considérer la démocratie comme le « seul système de gouvernement de nos nations ».

Les peuples de l'Europe ont fait ce choix démocratique, je tiens à le souligner, non sous une pression extérieure mais de leur propre chef. Les changements dont le début avait été marqué par la *perestroïka* en Union soviétique ont permis de procéder à ce choix dans un contexte pacifique.

La Charte de Paris n'a pas seulement tiré un trait sur le passé, elle a aussi défini des orientations d'avenir. Il s'agissait d'un programme d'action concret destiné à bâtir une Europe nouvelle en tant qu'entité unique. Les participants au sommet ont pris l'engagement de développer et de renforcer une démocratie fondée sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, d'édifier leurs relations sur une base de respect mutuel et de coopération, de s'en tenir au principe d'une sécurité égale et indivisible, de développer la coopération économique et culturelle, de s'abstenir de recourir à la force ou à la menace contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État.

Tout cela répondait aux espérances et aux attentes des peuples d'Europe. Cependant, ceux-ci ne se sont pas tous réalisés. Je suis convaincu que la raison déterminante a résidé dans le fait que les élites politiques d'un certain nombre de pays ont considéré de manière erronée comme une « victoire de l'Occident » les

événements qui avaient mené à la fin de la guerre froide et à la chute des régimes totalitaires. Pareil état d'esprit a eu pour effet que durant plusieurs années, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe a de fait été oubliée.

Le vaste espace qu'englobe la Charte de Paris a vu se produire des changements immenses au cours des vingt dernières années. Beaucoup d'entre eux ont été positifs. Il est toutefois inquiétant que les anciennes lignes de division de notre continent aient été remplacées par de nouvelles, même si celles-ci sont d'une autre nature. L'idée de maison européenne commune est encore loin de sa réalisation.

On n'est pas parvenu à résoudre la question essentielle, poser les bases solides d'une architecture commune de paix et de sécurité pour le continent européen. On n'a pas mis en place de structures ni de mécanismes efficaces de prévention et de règlement des conflits. Il en est résulté, à notre honte à tous, que des guerres ont éclaté en Europe et que le sang y a coulé.

Nous devons regagner la voie dont nous parlions voici vingt ans, revenir à l'idée d'une Grande Europe de Vancouver à Vladivostok. Une telle communauté transcontinentale, à laquelle participeraient les États-Unis et la Russie, pourra pleinement réaliser ses potentialités en étant l'un des chefs de file majeurs de la vie politique mondiale et apporter une contribution digne d'elle à la résolution des problèmes qui se posent à l'ensemble de l'humanité.

Les conditions pour ce faire sont aujourd'hui plus favorables qu'auparavant. La signature d'un nouveau traité sur les armements stratégiques offensifs redonne vie à un processus de réduction des armes nucléaires placée sous un contrôle effectif. Des avancées positives se sont fait jour dans les relations entre la Russie et l'OTAN. La Russie et l'Union européenne ont affirmé leur intention de mettre en œuvre un « partenariat pour la modernisation ».

Le Président russe Dmitri Medvedev a proposé aux Européens d'étudier l'idée d'un nouveau traité global de sécurité européenne qui tiendrait compte des réalités nouvelles apparues au cours des deux dernières décennies. Le fond de sa proposition consiste à mettre en place dans l'espace euro-atlantique des mécanismes concrets incarnant le principe de sécurité commune.

Je soutiens cette idée et je me félicite de constater que le scepticisme initial de nos partenaires cède peu à peu la place à une attitude plus attentive à l'égard des propositions formulées par la Russie. J'espère que l'examen de ces propositions lors de la récente rencontre franco-germano-russe témoigne du fait que nos partenaires occidentaux ont conscience de la nécessité de réformer le système de sécurité de notre continent. Il faudra ensuite procéder à de nouvelles mesures d'approfondissement du processus paneuropéen.

Cela nous offrira une chance d'accroître le rôle de l'OSCE, une possibilité de donner un second souffle à l'activité de cette organisation et d'en faire un outil effectif de paix, de sécurité et de coopération dans l'espace euro-atlantique et eurasiatique.

Pour les hommes politiques conscients de leurs responsabilités à l'égard de notre continent et qui comprennent qu'il importe d'en préserver et d'en renforcer le rôle dans un monde globalisé en mutation rapide, la Charte de Paris servira de référence essentielle, de source d'inspiration et d'idées concrètes. Le potentiel de ce texte historique doit être exploité pleinement.

Mikhaïl Gorbatchev,
le 22 octobre 2010